

La COCDMO réagit au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015

MONTRÉAL, le 6 juin /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, dévoilait cet après-midi, en compagnie de la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault, le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015. Ayant pris part à l'événement, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre - COCDMO tient d'abord à saluer la préoccupation exprimée par le gouvernement quant à l'essentielle collaboration avec l'ensemble des acteurs sociaux, dont il a réaffirmé le caractère déterminant dans le succès de la mise en œuvre de ce plan. La COCDMO tient toutefois à réitérer au gouvernement du Québec l'importance de la formation et de l'emploi décent comme moteur de lutte à la pauvreté et ce, tout particulièrement, pour les personnes éloignées ou exclues du marché du travail.

Résultat d'une consultation lancée en juin 2009 au Rendez-vous national de la solidarité, la COCDMO est satisfaite de voir apparaître dans le nouveau plan gouvernemental certaines priorités d'action qui reflètent le message porté par plusieurs intervenants consultés dans la dernière année. Parmi celles-ci, l'intention de décentraliser les actions de lutte à la pauvreté en mettant en place des plans d'action régionaux se voulant respectueux des dynamiques et structures déjà existantes semble trancher avec une précédente approche qui se voulait plutôt en silo. À cet effet, la création du Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS), réunissant différents acteurs sociaux et dont le mandat est de soutenir la réalisation de certains volets du plan constitue, semble-t-il, un premier pas concret vers une nouvelle mobilisation des partenaires interpellés.

Toutefois, à la lecture des quatre orientations et des grandes lignes du document, la COCDMO reste néanmoins perplexe face aux mesures et incitatifs adressés aux populations les plus à risque d'exclusion du marché du travail, qui lui apparaissent, à première vue, plutôt timides. « Bien qu'on semble y reconnaître l'emploi comme moyen privilégié en vue d'assurer la sécurité économique et l'inclusion sociale, ce dernier ne peut être désincarné d'autres considérations qui s'avèrent des préalables incontournables. » À titre d'exemple, le soutien et l'accompagnement des personnes à risque d'exclusion est indispensable pour favoriser le succès d'un parcours vers l'emploi et cela est d'autant plus crucial pour certains groupes de la population tels que les jeunes décrocheurs, les personnes handicapées, les femmes monoparentales et les personnes immigrantes. Cependant, il est pour l'instant difficile d'établir la part d'argent neuf consacrée à certaines dispositions liées, entre autres, au Pacte pour l'emploi et au Pacte pour l'emploi Plus et à leurs suites. « Nous souhaitons vivement que les mesures de formation, de soutien et d'accompagnement de nos clientèles ne soient pas affectées, maintenant que nous voici à l'aube de "l'après Pacte" et que des coupes budgétaires sont déjà annoncées dans plusieurs régions. Il s'agirait là d'un recul inacceptable. » a mentionné Sylvie Roy, présidente de la Coalition, à la sortie de la conférence de presse.

Néanmoins, la COCDMO fonde entre autres ses attentes sur la première orientation de ce plan visant à renforcer la solidarité entre les différents intervenants socioéconomiques, dont les organismes communautaires œuvrant au développement de la main-d'œuvre. « Le Québec est fort d'un riche savoir-faire et de pratiques développées par des organismes communautaires

dédiés notamment à la formation, au développement de l'employabilité ainsi qu'à l'insertion et au maintien en emploi de clientèles spécifiques. Leurs services constituent un soutien essentiel et sont souvent garants du succès d'un parcours pour la sortie de la pauvreté et de l'exclusion. Nous comptons donc être au cœur d'une mobilisation sociale concertée afin que le gouvernement puisse agir en mettant pleinement à contribution cette expertise, au bénéfice des personnes visées par ce plan », a conclu madame Roy.

À propos de la COCDMO

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus de 800 organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités, se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre au Québec.

Renseignements : Mylène Leduc, directrice, 514 948-0505, mleduc@cocdmo.qc.ca